

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 MAI 2016

Etaient présents : Jean-Luc FACHE, Jean-Jacques CUVELIER, Jean-Pierre LAMOITTE, Stéphane VERCRUYSSSE, Dominique HAMEK, Régis WULLENS, Anne-Lise DEVULDER, Serge LACONTE, Bernard HAVET, Annie ROGER, Lucien LAUWERIER, François VERMERSCH et Franck VANDENKERCKHOVE.

Absents : Geoffrey BACZYNSKI, Anne-Laure MASSIET.

### **1 - Suites des dernières réunions**

- Traversée de route à La Plate Bourse : les travaux sont prévus le 31 mai 2016 par la CCFI.
- L'hydro curage a été fait
- Le coupe frite a été acheté et mis à la disposition des associations lors de la location de la salle.
- USAN : à la demande de la commune, et suite à la visite d'un agent de l'USAN sur place concernant le confortement d'un ouvrage sur la Peene becque, les travaux seront programmés en 2016. Le faucardement sur la Cruys becque et la Lynche becque sera examiné lors de la prochaine campagne de travaux et réalisé si nécessité. Enfin, les effondrements sur la Cruys becque seront traités à l'automne prochain.

### **2 – Fuites d'eau à l'école.**

La commune a été destinataire de 2 factures d'eau présentant une surconsommation de 269 m<sup>3</sup> à l'école primaire et 206 m<sup>3</sup> à l'école maternelle.

Une demande de réduction sur les factures a été formulée à la Direction de Noréade. Un devis de plomberie a été demandé pour éviter les fuites à l'avenir.

### **3 – Enlèvement de la cabine téléphonique**

La cabine téléphonique située sur la place de l'église sera prochainement enlevée.

### **4 – Travaux à la bibliothèque.**

La bibliothèque sera remise en peinture à l'automne, un radiateur sera déplacé et du mobilier a été commandé.

### **5 – Travaux dans la classe CE1 CE2.**

La classe des CE1 CE2 sera repeinte au cours des vacances d'été, l'installation électrique vérifiée et du mobilier de rangement a été commandé.

### **6 – Adhésion au Centre Local d'Information et de Coordination des Géants de Flandre (CLIC).**

La Communauté de Commune de Flandre Intérieure adhère au CLIC pour les communes membres.

Ce service est dédié aux personnes de 60 ans et +.

L'équipe du C.L.I.C informe, oriente et accompagne, sur demande, dans le projet de maintien à domicile et/ou d'entrée en maison de retraite.

### **7 – Répartition des amendes de police. Demande de subvention.**

Une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police sera déposée pour l'aménagement d'une zone 30 kms/heure dans la rue de l'église. Deux radars pédagogiques seront installés en complément de la zone 30.

## **8 – Objectif Zéro Phytos**

Monsieur le maire expose à l'Assemblée le partenariat liant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie au Conseil Régional Nord Pas de Calais sur la Charte d'Entretien des Espaces Publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Cette charte part du principe que les modes de gestion des collectivités sur les espaces verts dont elles ont la responsabilité peuvent participer pleinement à la protection de la ressource en eau et à la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Cette charte traduit la volonté de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et du Conseil Régional Nord Pas de Calais d'accompagner les communes dans l'évolution de leurs pratiques d'entretien des espaces verts, évolution qui passe par une diminution significative d'utilisation des produits phytosanitaires et par ces actions favorisant la biodiversité dans les espaces urbanisés et semi-urbanisés.

La charte proposée repose sur une démarche volontariste et progressive. 5 niveaux sont définis, le niveau 5 correspondant à l'arrêt total du désherbage chimique sur l'espace entretenu par la collectivité.

Monsieur le maire expose le détail des engagements figurant dans la charte.

Compte tenu de l'évolution de la réglementation qui avance au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries, Monsieur le maire propose un engagement de la commune sur le niveau 5 de la charte d'entretien de l'espace public.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil Municipal :

Engage plus particulièrement la commune sur les points suivants :

- A mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires pour la réalisation des objectifs assignés au niveau 5 de la charte
- A développer à terme sur l'ensemble du territoire communal la gestion différenciée des espaces verts tout en sensibilisant la population à ses effets concrets
- A assortir l'ensemble des actions de terrain de démarches d'évaluation afin qu'un bilan à 5 ans puisse être effectué

Autorise Monsieur le maire à signer la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques, et à ce titre, à engager la commune sur le niveau 5 de cette charte.

D'autres part, afin de faciliter la mise en œuvre des actions, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil Régional Nord Pas de Calais

La demande de subvention portera sur l'acquisition de matériels spécifiques : Un broyeur, un désherbeur à infra rouge et un rotofil pour un montant estimé à 9567.51 € HT

## **9 – Associations**

La Fondation du Patrimoine, 4 jours de Dunkerque Organisation ainsi que TIBOLO RACING adressent leurs remerciements pour la subvention accordée par la commune.

## **10 – Véhicules abandonnés.**

Nous avons constaté un nombre croissant de véhicules semblant être à l'abandon sur la commune.

Afin de limiter ce problème, les contrevenants seront verbalisés et le nécessaire sera fait pour procéder à l'enlèvement des véhicules dont les propriétaires ne pourraient être identifiés.

### **11 – Demande de pose de panneaux signalant des chambres d’hôtes.**

M. et Mme HOCHART sollicite l’implantation de panneaux signalant la position et la direction de leur activité de chambre d’hôte, située rue du château, car certains clients rencontrent des difficultés à localiser l’endroit.

M. le maire va se renseigner sur la réglementation concernant la pose de panneaux et sur le coût.

### **12 – Demande d’autorisation de pose d’un collecteur de vêtements (Association Fair-play)**

M. le maire a reçu l’association Fair-play qui souhaite collecter des vêtements sur la commune dans le but de les revendre dans une boutique solidaire.

Le Conseil municipal décide de donner un avis défavorable à cette demande compte tenu du manque de place disponible, et du fait qu’un collecteur existe déjà.

### **13 – Entretien de trottoirs et voiries.**

Monsieur le maire et Monsieur CUVÉLIER se sont rendus aux services de l’Équipement de Wormhout pour solliciter leur appui auprès de la CCFI en vue de la réalisation de devis travaux de voirie et entretien de trottoirs.

### **14 – Questions diverses.**

- Franck VANDENKERCKHOVE signale les nuisances qu’occasionnent les ballons de football chez les voisins directes du terrain.
- Serge LACONTE signale :
  - o la présence d’affaissements sur la route de la longue croix (RD138) au niveau de chaque tuyau d’évacuation.
  - o Le chemin pédestre le long de la RD 933 jusqu’au Trois Rois à besoin d’une réfection. Pour ce faire, M. Laconte propose de mettre du rabotage de route.
  - o
- Anne-Lise DEVULDER signale qu’une haie appartenant à un riverain du terrain de football empiète de façon importante et qu’une poignée de porte du vestiaire est à remplacer.
- François VERMERSCH demande si le sapin de l’école maternelle va être coupé. IL sera effectivement coupé, cette décision ayant déjà été prise lors d’une réunion précédente
- .
- Stéphane VERCRUYSSSE signale que le caniveau du trottoir où de nouveaux garages ont été construits récemment rue de la gare a été bétonné de façon inapproprié. Le trottoir devra être abaissé et le béton enlevé aux frais du propriétaire.
- Annie ROGER signale une fuite à l’église.
- Dominique HAMEK demande si le gazon autour des jardinières peut être tondu.
- Monsieur le maire rappelle que les déchets de tonte de gazon ne doivent pas être jetés sur les bords de route et fossés.